



La Fédération des Barreaux Haïtiens (FBH) a appelé jeudi Me Nehemie Joseph à laisser le conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ). Me Carlos Hercule explique que cette décision est prise suite au refus du président du CSPJ Me Arnel Alexis d'annuler le choix des 3 membres soumis à l'exécutif qui devraient représenter le CSPJ au Conseil électoral permanent, a appris Haïti Press Network.

Me Carlos Hercule explique qu'à travers cette décision la fédération des barreaux haïtiens entend protester à la façon dont le choix des 3 représentants ont été fait par le président du CSPJ.

Me Carlos Hercule a critiqué que ce choix n'a pas été fait dans la transparence.

« Aujourd'hui, c'est le président de la cour de cassation qui lui-même est le premier violateur de la loi créée par lui-même », a déclaré Me Hercule.

A noter que le porte-parole du CSPJ Me Néhémy Joseph avait fait savoir mercredi que Me Antoine Norgaisse était passé dans le camp du président du CSPJ.

Me Anel Alexis Joseph avait déclaré mercredi qu'il ne fera pas marche arrière dans sa décision.